SARL SCOOT AVENUE 61 AVENUE DE ROSNY 93250 VILLEMOMBLE

Objet : Paiement contributions Solde Taxe d'Apprentissage, Formation

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-joint vos contributions pour l'année 2020.

Le montant de *votre solde taxe d'apprentissage* est de **101** €. Veuillez adresser le règlement et le bordereau à :

l'école citée.

Le montant de vos contributions OPCO est de 1 510,87 €. Veuillez adresser le règlement et la feuille de calculs à :

OPCO MOBILITES, SERVICE COLLECTE - TSA 49876 43 bis Route de Vaugirard, 92197 MEUDON CEDEX

Vos règlements doivent impérativement parvenir à ce(s) organisme(s) avant la date limite indiquée sur chaque document. Nous vous souhaitons bonne réception, et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

ENGAGEMENT DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE - 2020

Solde de 13% affectée aux établissements de formations technologiques et professionnelles Décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019 relatif au solde de la taxe d'apprentissage

RENSEIGNEMENTS	
Votre Entreprise : SARL SCOOT AVENUE 61 AVENUE DE ROSNY 93250 VILLEMOMBLE Siren/Siret :	Etablissement bénéficiaire : 750214 APEP SUP 7 RUE DE LA VEGA 75012 PARIS
Tel : Email :	
Votre masse salariale 2019 : × 0,68% = Solde Ecole de 13 % TA 2020:	778€
Subvention en Materiel deductible :	C Bolius Alternant deductible.
Montant de Votre Versement : 1 Au profit de l'Ecole : APEP SUP	01 € Code UAI de l'Ecole : 0 7 5 5 7 7 5 V
Mode de règlement :	
Virement IBAN BIC	
Mentionner votre n° de Siret en libellé de virement	
Mode de règlement : Chèque N°	

AIDE AU CALCUL DES CONTRIBUTIONS OPCO - 2020

Date limite de versement : 29 FÉVRIER 2020

RENSEIGNEMENTS

Raison Sociale

SARL SCOOT AVENUE

61 AVENUE DE ROSNY

93250 VILLEMOMBLE

Organisme

OPCO MOBILITES

SERVICE COLLECTE - TSA 49876

43 bis Route de Vaugirard

92197

MEUDON CEDEX

1 510,87 €

Siren/Siret : 514059211 00011 Code NAF : 4511Z Convention : 3034 Activité principale : Services de l'automobile, cycle, motocycle, lavage auto, auto-école, contrôle technique

Effectif annuel moyen: 4 Effectif annuel moyen CDD: 1

Année de franchissement de seuil : Année de création : Soumise à la TVA : OUI

DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION

A l'ordre de : OPCO MOBILITES

Masse salariale Formation Continue114 359 €Masse salariale Taxe d'ApprentissageMétropole/DROM114 359 €Alsace Moselle0 €

Vos Contributions:

Contribution légale : 114 359,00 € X 0,55 % = 628,98 €

Plan Conventionnel: 114 359,00 € X 0,5 % = 571,79 €

Masse salariale CDD:				5 828,00 €
Votre Contribution CPF-	·CDD:	5 828,00 € X 1 %	=	58,28 €
Acompte CUFPA (11 Sala	ariés et plus UNIQUEMENT)	<u>ı:</u>		
Contributions Formation	on Continue	114 359 € X 0,00 %	x 60 % =	0,00€
Taxe d'Apprentissage	- Métropole/DROM	114 359 € X 0,68 % X87%	x 60 % =	0€
	- Alsace Moselle	0 € X 0,44 %	χ 60 % =	0 €
Sous Total :				1 259,05 €
TVA Applicable :				251,82 €
Acompte(s) déjà versé(s	s) :			0,00€

Montant à régler :